

## Tensions entre le Ghana et la Côte d'Ivoire

Opposants ivoiriens à Accra et enjeux  
pétroliers à la frontière maritime



**Benjamin AUGÉ**

Janvier 2018

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-36567-826-1

© Tous droits réservés, Ifri, 2018

**Comment citer cette publication :**

Benjamin Augé, « Tensions entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Opposants ivoiriens à Accra et enjeux pétroliers à la frontière maritime », *Notes de l'Ifri*, Ifri, janvier 2018.

**Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

## Auteur

Chercheur associé à l'Ifri, **Benjamin Augé** est docteur en géographie de l'Institut français de géopolitique (université Paris 8), il est par ailleurs le rédacteur en chef de la lettre d'information *Africa Energy Intelligence* (groupe Indigo Publications). Il enseigne la géopolitique du pétrole et du gaz en Afrique au sein de l'Executive Master in Energy and Natural Resources d'Hamad Ben Khalifa University – HEC/Georgetown University/Texas A&M – au Qatar ainsi qu'à l'université de Nouakchott en Mauritanie et à l'Instituto Nacional de Relacoes Internacionais (ISRI) au Mozambique.

Ses recherches se focalisent sur la gouvernance des pays pétroliers et gaziers africains. Benjamin Augé s'intéresse notamment aux conflits entre les différents acteurs (locaux, nationaux, internationaux) pour le contrôle des zones pétrolières ainsi qu'aux litiges frontaliers liés aux gisements pétroliers et gaziers.

# Résumé

Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont comparables à bien des égards : populations quasi identiques en nombre avec respectivement 28 et 23 millions d'habitants ; deux des plus importants producteurs de cacao au monde ; tous deux producteurs de matières premières minérales et de pétrole. Cependant, depuis une décennie, des tensions ont émaillé la relation Ghana entre le Ghana et la Côte d'Ivoire. Si les liens au plus haut sommet de l'État n'ont jamais été proches de la rupture, des éléments de contrariétés de part et d'autre se sont multipliés.

Afin d'éclairer la crise actuelle entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, cette note revient sur deux éléments clés des relations entre les deux pays depuis la fin l'arrestation de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, en avril 2011. Le premier étant la présence d'Ivoiriens proches de Laurent Gbagbo à Accra et le second, le différend sur la frontière maritime suite à la découverte de nouveaux gisements de pétrole. Ce dernier a été révélateur d'une profonde crise de confiance entre les deux États sur laquelle nous allons nous focaliser en détail.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LA PRÉSENCE DES EX-GBAGBISTES AU GHANA, UN MOTIF D'INQUIÉTUDE À ABIDJAN.....</b>	<b>7</b>
<b>LE CONFLIT FRONTALIER, CRISTALLISATION DE LA MÉFIANCE DE ALASSANE OUATTARA AVEC LE GHANA .....</b>	<b>11</b>
<b>La négociation de confiance entre Laurent Gbagbo     et John Atta-Mills (2009-2011) .....</b>	<b>11</b>
<b>L'arrivée au pouvoir du président Ouattara,     nouvelles stratégies plus agressives de part et d'autre .....</b>	<b>12</b>
<b>L'arbitrage, seule solution pour en finir.....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>19</b>

# Introduction

Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont comparables à bien des égards : populations quasi identiques en nombre avec respectivement 28 et 23 millions d'habitants ; deux des plus importants producteurs de cacao au monde ; tous deux producteurs de matières premières minérales et de pétrole (bien que dans des proportions différentes). Cependant, la décennie 1999-2010 a été marquée par un fort ralentissement de l'économie ivoirienne du fait d'une forte instabilité politique : coup d'État de Robert Guéï puis rébellion venant des forces nouvelles de Côte d'Ivoire de Guillaume Soro et enfin, refus de Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir après sa défaite électorale de 2010<sup>1</sup>. La Côte d'Ivoire, avait, depuis l'indépendance jusqu'au milieu des années 1990, profité d'une grande stabilité sous la présidence de Felix Houphouët Boigny (1960-1993) mais les années Henri Konan Bédié (1993-1999) ont été beaucoup plus agitées. Cette situation dégradée a permis à l'économie ghanéenne de passer devant la Côte d'Ivoire<sup>2</sup>.

Depuis une décennie, bien des épreuves ont émaillé la relation Ghana-Côte d'Ivoire. Modèle de développement démocratique en Afrique, si souvent mis en avant par les pays occidentaux, le Ghana joue sur cette « rente » pour attirer investisseurs et aides des bailleurs. Il est, de plus, devenu un producteur significatif de pétrole en 2010 après la mise en production du gisement géant de Jubilee, suivie par celles de Tweneboa, Enyanra et Ntomme. Si le Ghana peut se targuer d'une grande stabilité depuis le retour à la démocratie en 1992, la situation en Côte d'Ivoire et le passage, dans la violence, d'une présidence de Laurent Gbagbo à Alassane Ouattara ont lourdement handicapé la relation entre les deux voisins. Les présidents se sont succédé au Ghana depuis la mort en poste du président John Atta-Mills en juillet 2012. Ce dernier fut remplacé par John Mahama Dramani, avant l'élection en décembre 2016 de John Akufo-Addo.

---

1. Ces événements ne seront pas le cœur de ce papier qui a pour but d'analyser les relations entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. Évidemment, l'instabilité politique en Côte d'Ivoire a eu un impact fort sur le Ghana, territoire traditionnellement utilisé par les opposants au régime en place à Abidjan pour se réfugier et poursuivre leurs activités politiques. Pour l'opposition ivoirienne, le passage de la frontière ghanéenne est une pratique ancienne. En décembre 1999, le sergent-chef Tio Fozié qui a aidé le général Robert Guéï dans son coup d'État s'était déjà réfugié au Ghana (« Côte d'Ivoire : Portraits des mutins », *La lettre du continent*, n° 408, 2 octobre 2012), avant de devenir porte-parole des forces nouvelles dirigées par Guillaume Soro.

2. La Côte d'Ivoire en 2016 avait un PIB de 36 milliards de dollars alors que le Ghana atteignait 42 milliards. Source : Fonds monétaire international, 2016.

Cette succession de dirigeants ghanéens n'a pas contribué à ancrer une relation de confiance avec la partie ivoirienne représentée dans le même temps par un seul président, Alassane Ouattara, lui-même réélu en 2015.

Si les liens au plus haut sommet de l'État n'ont jamais été proches de la rupture, les éléments d'agacement de part et d'autre se sont tout de même multipliés. L'objectif de cette note est de décrypter deux éléments que nous considérons comme clés, dans la tension des relations entre les deux pays depuis la fin de la présidence de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire en mai 2011. Tout d'abord, la présence des proches de Laurent Gbagbo à Accra qui reste un sujet de discordes et de négociations. Le second facteur appartient désormais au passé, il s'agit du différend sur la frontière qui a été particulièrement instrumentalisé et politisé par la Côte d'Ivoire. Ce conflit a été le révélateur d'une profonde crise de confiance entre les deux États.

# La présence des ex-gbagbistes au Ghana, un motif d'inquiétude à Abidjan

Lors de la perte effective du pouvoir de Laurent Gbagbo en avril 2011, la quasi-totalité de ses ministres a passé la frontière pour se réfugier au Ghana. Ce choix semble évident pour ces personnalités, de par la proximité géographique, l'absence de visa et une qualité de vie très similaire. Le cas le plus emblématique de fuite vers Accra concerne l'éphémère ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé<sup>3</sup>, l'une des figures emblématiques du pouvoir à Abidjan, en particulier lors de la dernière campagne électorale de 2010 et des mois de crise post-électorale. Après de longues négociations avec le pouvoir de John Mahama Dramani, son transfèrement à Abidjan a été effectif en janvier 2013 avant son incarcération aux Pays-Bas en mars 2014 afin de comparaître devant la Cour pénale internationale (CPI). D'autres personnalités pro-Gbagbo sont par exemple rentrées de leur exil ghanéen le 30 juin 2016 comme l'ancien conseiller spécial de Laurent Gbagbo et ex-ministre de la Défense, Kadet Bertin, ou encore le leader de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci) pendant la crise, Kacou Brou. C'est également le cas de Watchard Kedjebo, membre de la galaxie patriotique (proche de Charles Blé Goudé), ou encore de Franck Sibayi, l'ancien garde du corps de l'ex-président<sup>4</sup>. Cependant, cette coopération entre le Ghana et la Côte d'Ivoire n'a été rendue possible que grâce au volontarisme de certaines personnalités de part et d'autre de la frontière qui ont aujourd'hui quitté les arcanes du pouvoir.

---

3. Malgré son jeune âge – il est né en 1972 –, Charles Blé Goudé a une longue carrière d'homme public derrière lui. En 1998, après de nombreux mandats de cadre à la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), il en devient secrétaire général. Il succède alors à Guillaume Soro. Il fonde en 2002 l'Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national, plus connu sous l'appellation « jeunes patriotes », afin de soutenir le Front patriotique ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo. Ce groupe visera les biens des Occidentaux et principalement des Français après la destruction des avions de chasse ivoiriens par l'armée française suite à la mort de neuf soldats français en 2004. Aujourd'hui, ces agissements lui valent en partie son inculpation devant la Cour pénale internationale (CPI) qui l'accuse de crime contre l'humanité.

4. « Côte d'Ivoire : quatre personnalités pro-Gbagbo de retour d'exil », Radio France Internationale, 1<sup>er</sup> juillet 2016.



En effet, depuis la fin de la présidence de John Atta-Mills (2009-2012) jusqu'à l'arrivée de John Akufo Addo suite aux élections de décembre 2016, l'administration ivoirienne a largement pu compter sur le soutien du conseiller spécial, devenu en 2015 National Security Adviser du président John Mahama Dramani, Baba Issifu Kamara. Ce dernier, qui a également occupé pendant quelques mois en 2009 les fonctions d'ambassadeur au Nigeria, est devenu l'un des hommes les plus influents autour de John Mahama Dramani. Et ce, dès la prise de fonction de ce dernier en juillet 2012. Baba Issifu Kamara a pu trouver, côté ivoirien, un partenaire de négociation. Le dossier des proches du pouvoir Gbagbo établis à Accra après 2011 a ainsi été traité par le conseiller diplomatique du président Alassane Ouattara jusqu'en 2015, Mamadi Diané<sup>5</sup>. Le duo Kamara-Diané a notamment permis l'extradition de Charles Blé Goudé, ainsi que celle d'autres personnalités de rang moins élevé dans la hiérarchie de l'ancien pouvoir. À cette époque, les principaux acteurs de ces extraditions ont pu trouver les moyens de profiter de ce système, avec l'accord de leurs patrons respectifs. Aujourd'hui, le processus de retour des « ex-gbagbistes » est à l'arrêt car les présidents et leurs conseillers ont changé et la volonté politique de poursuivre ces retours forcés vers Abidjan a largement disparu.

En effet, Alassane Ouattara, réélu en 2015, éprouve beaucoup plus de difficultés à obtenir de nouvelles extraditions de proches de Laurent Gbagbo de la part de John Akufo-Addo, élu en décembre 2016. L'un des derniers épisodes des négociations à ce sujet est éclairant. Avant son séjour à Accra en octobre 2017, Alassane Ouattara a envoyé en éclaireur l'un de ses proches, Adama Toungara<sup>6</sup> pour « sonder » John Akufo-Addo au sujet de nouvelles demandes d'extraditions vers la Côte d'Ivoire. L'ex-ministre du Pétrole ivoirien était notamment en possession d'une longue liste de noms qui intéresse particulièrement son pays. S'il a bien transmis le document aux autorités ghanéennes, les résultats escomptés ont été plutôt décevants pour la présidence ivoirienne. Lors de son séjour à Accra, quelques jours après celui de son ministre, Alassane Ouattara a ainsi demandé à son homologue ghanéen s'il avait pu étudier la liste des personnalités qu'il souhaitait voir de retour à Abidjan. John Akufo-Addo aurait alors répondu qu'aucune des personnalités mentionnées ne se

---

5. En tant que conseiller diplomatique du président Ouattara, Mamadi Diané a également géré la relation entre la Côte d'Ivoire et le Nigeria. C'est à travers lui que la plupart des investissements nigériens ont transité. Il a été limogé de son poste, en août 2016, après avoir été accusé d'ingérences dans l'élection présidentielle au Gabon. Dans les faits, il reste aujourd'hui très influent au palais présidentiel ivoirien.

6. Adama Toungara a été le ministre du Pétrole d'Alassane Ouattara de 2011 à 2017. Il est très proche de Nana Akufo-Addo car ce dernier a été l'avocat de la Société ivoirienne de raffinage (SIR) que dirigeait Adama Toungara sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny.

trouvait sur le sol ghanéen. Selon le président ghanéen, ces individus avaient bien été présents à Accra après l'arrivée de Ouattara en 2011 mais avaient tous fait leur valise depuis longtemps<sup>7</sup>. Selon des sources proches du dossier, la liste transmise aux autorités ghanéennes par Adama Toungara comprenait notamment le nom des anciens ministres des Mines et de l'Énergie, Emmanuel Monnet Léon, de l'Intérieur, Émile Guirieoulou<sup>8</sup>, du Budget Justin Katinan Kone<sup>9</sup>, l'ex-président des jeunes du parti de Gbagbo, Damana Pickass, un ex-conseiller de Laurent Gbagbo, Kore Moïse, ainsi que l'ex-directeur général des douanes, Alphonse Mangly. Face à la réponse du président Akufo-Addo, le président ivoirien n'a pas insisté malgré les preuves que ses services détiennent concernant la présence de ces personnalités sur le territoire ghanéen. Les exilés ayant occupé de hautes fonctions sous la présidence Gbagbo sont peu nombreux à revenir d'eux-mêmes dans leur pays faisant valoir que ceux qui ont fait le choix de revenir sont sans cesse soumis à des contrôles par les forces de sécurité. Certains hommes politiques sont rentrés en Côte d'Ivoire mais en sont repartis. C'est le cas de l'ancien ministre de la Communication, Lia Bi Douayoua, revenu à Abidjan en 2014, mais ayant profité d'un voyage au Bénin pour repartir à nouveau en exil. Lia Bi Douayoua avait reçu une convocation d'un juge ivoirien et craignait d'être incarcéré<sup>10</sup>. D'autres personnalités sont rentrées puis reparties de Côte d'Ivoire comme l'une des membres du secrétariat général du FPI, Élisabeth Kapet<sup>11</sup>.

Comment expliquer le peu de coopération de la part des actuelles autorités ghanéennes ? Un des facteurs est historique et idéologique. Le parti de John Akufo-Addo, National Patriotic Party (NPP), plutôt libéral sur le plan économique est aussi, comme son nom l'indique, très nationaliste et conservateur lorsqu'il s'agit de questions de souverainetés.

---

7. Entretien avec un proche du président ghanéen.

8. Selon un site internet ivoirien, Émile Guirieoulou a pourtant été réélu en juillet 2017 à la tête de la coordination du Front populaire ivoirien (FPI) en exil. Selon la même presse, il se trouve bien au Ghana et ne s'en cache pas. Lire D. Kautcha, « Côte d'Ivoire : Émile Guiriéoulou réélu à la tête de la coordination du FPI en exil, relève les axes de leur prochain combat », *Koaci.com*, 12 juillet 2017.

9. Justin Koné Katinan officie également comme le porte-parole officiel de Laurent Gbagbo depuis 2011. Voir « Côte d'Ivoire : Justin Koné Katinan », *La Lettre du continent*, n° 614, 22 juin 2011. À ce titre il voyage beaucoup et rencontre des représentants officiels lors des séjours en Europe ou en Afrique. Dernièrement, il a pu s'entretenir avec le directeur Afrique du Quai d'Orsay, Rémi Maréchaux, des possibles conséquences d'une libération prochaine de Laurent Gbagbo. Lire « Côte d'Ivoire : les proches de Gbagbo préparent la libération de leur mentor », *La Lettre du continent*, n° 764, 8 novembre 2011.

10. G. Séhoué, « Lia Bi Douayoua depuis son exil : "Plus d'une centaine d'exilés sont morts au Ghana" », *Civox.net*, 30 août 2017, disponible sur : [www.civox.net](http://www.civox.net).

11. La réconciliation nationale avec les leaders de l'avant 2010 n'a clairement pas été menée à son terme. La mission de l'ancien Premier ministre Charles Konan Banny en tant que président de la Commission pour le dialogue, la vérité et la réconciliation a notamment été très critiquée dans les chancelleries occidentales.

Nombre de cadres du NPP considèrent ainsi que livrer des personnalités au pouvoir ivoirien touche à la souveraineté du Ghana. La liste des soutiens de l'actuel président ghanéen pendant la campagne électorale de 2016 a d'ailleurs dépassé les clivages politiques habituels. Certains hommes politiques comme l'ancien président Jerry Rawlings (1992-2000), pourtant membre du National Democratic Congress (NDC) – classé à gauche de l'échiquier politique – a ainsi soutenu John Akufo Addo, du fait de sa mésentente avec John Mahama Dramani. Or, Jerry Rawlings a beaucoup d'amis en commun avec Laurent Gbagbo car ce dernier et ses proches étaient fréquemment reçus à Accra lorsqu'ils étaient encore dans l'opposition dans les années 1980 et 1990 sous Felix Houphouët Boigny et Henri Konan Bédié. D'autre part, John Akufo Addo était le ministre de la Justice puis celui des Affaires étrangères de John Kufuor entre 2001 et 2007. Il connaît ainsi très bien certaines personnalités réfugiées dans son pays qu'il a eu tout loisir de côtoyer lorsqu'ils étaient aux Affaires durant la présidence de Laurent Gbagbo (2000-2011). Il est ainsi fort probable que durant le mandat de l'actuel président ghanéen, l'expulsion de proches de Laurent Gbagbo soit stoppée.

# Le conflit frontalier, cristallisation de la méfiance de Alassane Ouattara avec le Ghana

Le long différend sur la frontière maritime a été l'un des indicateurs permettant de mesurer combien la relation entre la Côte d'Ivoire et le Ghana a évolué au gré de ses dirigeants respectifs depuis 2009. La découverte par la *junior* britannique Tullow Oil du gisement pétrolier géant de Jubilee en 2007<sup>12</sup> (1 milliard de barils), puis celle deux ans plus tard du gisement de Tweneboa, Enyanra et Ntomme (TEN), encore plus proche de la frontière dite coutumière<sup>13</sup> – devenue litigieuse –, a conduit la Côte d'Ivoire à demander opportunément une « part du gâteau ». Les chefs successifs des deux États se sont ainsi engagés à redéfinir précisément les coordonnées de leur frontière commune.

## La négociation de confiance entre Laurent Gbagbo et John Atta-Mills (2009-2011)

Le ministre ghanéen des Terres et des Forêts, Collins Dauda, a été le premier à médier en mars 2010 le différend frontalier maritime entre le Ghana et la Côte d'Ivoire<sup>14</sup>. Il décida, à l'époque, de mettre en place une commission ghanéenne des frontières. Cependant, les discussions avaient, en réalité, déjà débuté informellement le 19 novembre 2009 entre les ministres de l'Intérieur ivoirien, Désiré Tagro, et des Affaires étrangères du Ghana, Alhaji Muhammad Mumuni. Durant cette période, même si la menace d'en passer par les tribunaux fut parfois proférée par certains proches de Laurent Gbagbo, ce dernier, ainsi que le président ghanéen John Atta-Mills, privilégiaient plutôt le dialogue bilatéral. Les deux présidents se connaissaient depuis de nombreuses années, étant

---

12. Jubilee produit près de 100 000 barils par jour depuis décembre 2010.

13. Par coutumière, nous faisons référence à la frontière utilisée depuis l'indépendance qui ne posait pas, jusqu'à peu, de problème majeur notamment lorsqu'il s'agissait de la pêche.

14. « Côte d'Ivoire/Ghana : escarmouches à la frontière », *Africa Energy Intelligence*, n° 624, 16 mars 2010.

notamment tous deux membres de l'Internationale socialiste. Laurent Gbagbo avait ainsi rencontré à plusieurs reprises Atta-Mills lorsque ce dernier était encore dans l'opposition sous la présidence de John Kufuor (2000-2007).

Afin d'avancer sur le dossier de la frontière, John Atta-Mills se rendit à Abidjan le 8 octobre 2010, soit quelques semaines avant le premier tour des élections présidentielles dans le pays, et convint avec Laurent Gbagbo de tenter de trouver un accord sans en passer par les tribunaux internationaux<sup>15</sup>. Lors des élections présidentielles en Côte d'Ivoire d'octobre et novembre 2010, John Atta-Mills soutint son homologue de l'époque, y compris lorsque Laurent Gbagbo tenta un coup de force afin de conserver le pouvoir malgré sa défaite dans les urnes<sup>16</sup>.

## L'arrivée au pouvoir du président Ouattara, nouvelles stratégies plus agressives de part et d'autre

Lors des premiers mois de sa présidence, Alassane Ouattara donna des gages de bonne volonté à son homologue ghanéen, John Atta-Mills. Durant des discussions privées, en marge du sommet de l'Union africaine de Malabo le 30 juin 2011, les deux présidents évoquèrent notamment la création d'une possible zone de développement conjoint (ZDC)<sup>17</sup>. Cette solution devait permettre de partager les revenus des gisements à proximité de la frontière, notamment ceux du côté ghanéen (Tweneboa, Enyanra et Ntomme – TEN), et éventuellement ceux découverts du côté ivoirien sur le nouveau bloc de Total, CI-100<sup>18</sup>. Ce type de règlement a notamment été privilégié entre le Nigeria et Sao Tomé-et-Principe ainsi qu'entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. Lors de ce même sommet de Malabo, les deux présidents estimaient prioritaire la reprise des travaux de

---

15. « Ghana : le pétrole est là mais qui va le gérer ? », *Africa Energy Intelligence*, n° 641, 7 décembre 2010.

16. Malgré la défaite de Laurent Gbagbo aux élections de 2010, plusieurs chefs d'État africains ont continué à le soutenir. En dehors de John Atta-Mills, on peut citer le cas du président angolais, José Eduardo Dos Santos, qui a été l'un des rares à envoyer un représentant lors de la cérémonie d'investiture de Laurent Gbagbo.

17. « Côte d'Ivoire/Ghana : la zone d'Atta-Mills et Ouattara », *Africa Energy Intelligence*, n° 656, 19 juillet 2011.

18. Le rôle d'opérateur sur le CI-100 a été attribué à Total dans les derniers jours de la présidence de Laurent Gbagbo en octobre 2010. Ce bloc appartenait à l'époque à un proche du président, l'architecte Pierre Fakhoury. Ce dernier aurait obtenu le feu vert de Gbagbo dans le but de faire un geste envers l'État français. Le calcul de la Côte d'Ivoire à l'époque est qu'il était plus facile de négocier sur le différend frontalier avec l'aide de la France si celle-ci se sentait davantage concernée via l'implication de Total. Voir : « Afrique : Total sort enfin de son pré carré, *Africa Energy Intelligence*, n° 638, 26 octobre 2010.

la commission mixte sur les frontières, mise en place sous la période de Laurent Gbagbo. Cette ZDC fut à nouveau à l'agenda d'un entretien du 13 septembre 2011 entre le ministre du Pétrole de Ouattara, Adama Toungara<sup>19</sup>, et l'ambassadeur ghanéen à Abidjan, Enoch K. T. Donkoh<sup>20</sup>. Les deux personnalités validèrent la tenue prochaine de la commission mixte sur les frontières afin de déterminer comment avancer sur cette zone partagée. Cependant, assez rapidement, la partie ghanéenne sembla être sur ses gardes dans les pourparlers sur ce sujet particulier. Cette évolution peut s'expliquer par le fait que le Ghana a tout à perdre de la création d'une telle zone dans laquelle la totalité des gisements commerciaux découverts sont dans les eaux territoriales qu'il contrôle déjà. Le sujet pétrolier fut à nouveau au menu des échanges lors du premier séjour en tant que président d'Alassane Ouattara à Accra le 6 octobre 2011. Cette fois-ci, la question de la gestion de la frontière fut directement associée au sort des hommes politiques proches de Laurent Gbagbo ayant trouvé refuge à Accra. Constatant qu'aucune de ces personnalités ne fut renvoyée du Ghana, le gouvernement ivoirien commença à changer de ton, d'autant plus que le Ghana donnait de plus en plus le sentiment de ne pas être pressé par la résolution du différend frontalier. Le président ivoirien décida alors de créer les conditions d'un rapport de force plus frontal.

Le changement de stratégie est acté début novembre 2011 et c'est la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci) qui va porter la première estocade. Lors de la plus courue des conférences pétrolières d'Afrique – Africa Oil Week – organisée chaque mois de novembre au Cap en Afrique du Sud, le patron de la société d'État ivoirienne, Daniel Gnangni, présenta la nouvelle carte des blocs déjà en exploration et ceux à disposition des pétroliers éventuellement intéressés. Or, sur cette carte, figuraient cinq nouveaux permis (CI 540 à 544), formant un triangle et se superposant exactement aux découvertes ghanéennes de Tweneboa, Enyanra et Ntomme (TEN). En théorie, les pétroliers pouvaient donc se porter acquéreur de ces cinq permis. En réalité, aucune négociation sérieuse n'était possible et les sociétés en étaient parfaitement conscientes. Cependant, cette nouvelle carte eut le mérite de clarifier les termes du débat : la crise était désormais ouverte et il n'était plus question de discussions entre « frères » et « voisins ». La délégation ghanéenne, présente lors de cette conférence pétrolière, découvrit avec effarement cette carte qui eut pour effet immédiat de tendre le processus de négociations. Plusieurs ministres ghanéens comme celui de

---

19. Adama Toungara est, comme nous le verrons, le principal architecte de l'échec de la stratégie ivoirienne sur la frontière maritime.

20. Enoch Donkoh est un poids lourd de la diplomatie du Ghana, ayant été le ministre de la Défense de Jerry Rawlings jusqu'en 2001.

la Justice, Martin Amidu, et celui de la Défense, John Henry, Smith furent immédiatement dépêchés à Abidjan pour tenter de faire revenir la Côte d'Ivoire à de meilleures intentions<sup>21</sup>. John Atta-Mills proposa même, cette fois-ci, de renvoyer près de 200 personnalités ivoiriennes (ex-gendarmes, policiers, militaires et personnalités politiques pro-Gbagbo) en échange de l'arrêt des demandes ivoiriennes sur les gisements ghanéens. Cependant, malgré l'intérêt pour cette proposition, la partie ivoirienne va se lasser de la lenteur des discussions sur l'identité des personnalités à renvoyer. Alors que des mandats d'arrêt ont été délivrés pour une partie des 3 000 membres des ex-Forces de défense et de sécurité (armée de Gbagbo) à Accra, le débat sur la frontière n'avance pas vraiment et le Ghana demande aussi des gages sur ses permis pétroliers pour se conformer aux engagements pris lors de la visite d'Alassane Ouattara à Accra<sup>22</sup>.

Si le décès de John Atta-Mills et l'arrivée de son vice-président John Mahama Dramani au pouvoir en juillet 2012 vont contribuer à aider à l'extradition de certaines têtes d'affiche du régime Gbagbo, ces avancées ne vont avoir absolument aucune incidence sur le déroulé des négociations au sujet de la frontière maritime. Les réunions de la commission mixte vont se multiplier en 2013, sans parvenir à s'accorder sur des coordonnées de frontière, ni à élaborer concrètement la création d'une zone de développement conjoint. Motif supplémentaire d'agacement, la société Tullow Oil obtint le 29 mai 2013 le feu vert des autorités ghanéennes pour développer les gisements de Tweneboa, Enyenra et Ntomme (TEN) qui ont contribué à la crise frontalière<sup>23</sup>. Cette décision est à l'époque à analyser comme une manière de s'imposer pour le président John Mahama Dramani qui vient d'être élu le 7 décembre 2012. Lors de la période précédente, allant de juillet à décembre 2012, Dramani n'avait aucune légitimité propre, étant uniquement remplaçant de son prédécesseur, décédé en cours de mandat. John Mahama Dramani va d'ailleurs valider le projet de TEN, et donner l'ordre à son ministre du Pétrole, Emmanuel Koffi Buah, de parapher le contrat. Cet événement va encore un peu plus irriter la partie ivoirienne qui considérait avoir été mise devant le fait accompli. Les Ivoiriens comprirent qu'il serait désormais beaucoup plus difficile d'obtenir d'éventuels arriérés financiers<sup>24</sup>, étant entendu qu'il aurait été

---

21. « Côte d'Ivoire : accord sur la frontière maritime », *Africa Energy Intelligence*, n° 665, 13 décembre 2011.

22. « Côte d'Ivoire : le pétrole, objet de chantage », *Africa Energy Intelligence*, n° 672, 27 mars 2012.

23. « TEN Field », Tullow Oil, 9 novembre 2017.

24. En cas de partage futur des gisements entre les deux États, le tribunal en charge de régler des différends frontaliers peut décider que l'un des deux acteurs, qu'il considère comme lésé, puisse recevoir une partie des revenus perçus avant la décision juridique, de la part de l'État qui aurait obtenu davantage de revenus.

plus simple de partager les revenus avant que les gisements ne produisent. Le président ivoirien va donc considérer que cette décision du président ghanéen sur TEN est une façon d'exprimer l'idée que la négociation bilatérale sur la frontière ne mènera à rien. À la conférence pétrolière du Cap en Afrique du Sud du 25 au 29 novembre 2013, lors de laquelle les délégations ghanéennes et ivoiriennes étaient représentées, le directeur général de la Petroci projeta, devant l'assemblée, la même carte qu'en 2011 et 2012, avec les blocs découpés sur les découvertes ghanéennes de TEN. La tenue de cette conférence avait été précédée par une énième visite, le 6 novembre, à Abidjan, du ministre du Pétrole ghanéen, Emmanuel Koffi Buah. Pour tenter de faire fléchir, cette fois-ci, son homologue ivoirien, Adama Toungara, au sujet des revendications sur TEN, Buah avait alors proposé de vendre du gaz à la Côte d'Ivoire à un prix privilégié<sup>25</sup>. En effet, une partie significative des réserves de TEN sont composées de gaz. Or, la production gazière ivoirienne ne cesse de fléchir alors même que la demande d'électricité explose et que les centrales électriques d'Abidjan ont du mal à suivre. Cette ultime proposition n'aura eu, comme on l'a vu, aucun effet sur la présentation des blocs de la Côte d'Ivoire lors de l'Africa Oil Week.

Les deux partis étant à bout de nerfs du fait de discussions ne menant à rien de concret, la vice-ministre ghanéenne des ressources naturelles, Barbara Serwaa Asamoah, se mit d'accord avec son homologue ivoirien Adama Toungara lors d'une visite à Abidjan les 5 et 6 décembre 2013 pour imposer une date butoir aux pourparlers. En cas d'absence d'accord d'ici juin 2014 entre les deux parties, une procédure d'arbitrage internationale devant départager le différend sera ainsi initiée<sup>26</sup>.

Les espoirs de compromis s'amenuisèrent dès les premiers mois de 2014, les deux parties restant sur leurs positions, à savoir, pas de partage des revenus sur TEN – point de vue du Ghana – et délimitation de la frontière englobant en partie TEN – point de vue ivoirien. Des médiateurs régionaux se proposèrent d'aider à la relance du dialogue et de trouver une solution acceptable en dehors des tribunaux. Le président nigérian, Goodluck Jonathan, s'était entretenu avec les présidents du Ghana et de la Côte d'Ivoire lors de l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2013 pour tenter de faire pression sur les deux pays afin d'éviter d'en passer par un arbitrage<sup>27</sup>. Goodluck Jonathan comptait sur l'aide du conseiller

---

25. « Côte d'Ivoire/Ghana : du gaz pour calmer la frontière », *Africa Energy Intelligence*, n° 611, 26 novembre 2013.

26. « Côte d'Ivoire : agitation sur la frontière », *Africa Energy Intelligence*, n° 712, 10 décembre 2013.

27. « Côte d'Ivoire/Ghana : frontière : Abuja manœuvre », *Africa Energy Intelligence*, n° 723, 27 mai 2014.



diplomatique d'Alassane Ouattara, Mamadi Diane, et le conseiller spécial de John Mahama Dramani, Baba Issifu Kamara, tous deux ayant un tropisme nigérian, afin de convaincre leur pays respectif de l'utilité d'une médiation venant d'Abuja. L'argument utilisé par Goodluck Jonathan pour favoriser une médiation était le coût d'un éventuel arbitrage international. Le Nigeria a bien connu ce scénario lorsqu'il s'est agi de déterminer la souveraineté de la péninsule de Bakassi avec le Cameroun. Le processus d'arbitrage pour départager les deux pays a pris sept ans et a coûté des millions de dollars en frais d'avocats, de conseils et voyages divers, pour un résultat nul côté nigérian. Le Nigeria a tout perdu en 2002 lors de la décision de la Cour internationale de Justice (CIJ) de La Haye. Cette dernière a rendu une décision prévisible et sans équivoque : Bakassi appartient au Cameroun. En d'autres termes, dans un différend territorial, il y a souvent un gagnant et un perdant, et les juges ne proposent pas de compromis mais se basent sur des textes, traités et données historiques et techniques. Si les présidents ivoirien et ghanéen ont été sensibles aux arguments de Goodluck Jonathan et de l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo – qui a également joué un rôle informel de médiateur –, cette médiation n'a jamais réellement commencé. La Côte d'Ivoire et le Ghana ne pouvaient pas se permettre de ne pas montrer un quelconque intérêt pour l'aide du géant anglophone d'Afrique de l'Ouest mais ils n'ont pas vraiment cru qu'une telle médiation pouvait être décisive à la résolution de leur différend.

## L'arbitrage, seule solution pour en finir

Le Ghana va finalement prendre la décision de lancer le processus d'arbitrage à la Cour internationale du droit de la mer de Hambourg<sup>28</sup> à la mi-septembre 2014, soit cinq mois après la date butoir que les deux pays s'étaient fixés en 2013. En janvier 2015, les arbitres respectifs sont choisis – Thomas Mensah (ex-président du tribunal qui a instruit le différend territorial dans la mer de Chine entre les Philippines et la Chine) pour le Ghana et Ronny Abraham (qui est le nouveau président de la Cour internationale de Justice depuis 2015) pour la Côte d'Ivoire – et le tribunal spécial désigne trois juges indépendants : le Sud-Coréen Paik Jin-Hyun, l'Allemand Ruediger Wolfrum et l'Algérien Boualem Bouguetaia. Ce dernier occupera la charge, durant la procédure, de président.

Les deux pays vont cependant conduire les trois années de préparation et de plaidoiries devant la cour de Hambourg de façon très différente. En premier lieu, la gestion du dossier n'est pas confiée aux mêmes

---

28. Tous les documents de la procédure sont à consulter sur le site du tribunal : [www.itlos.org](http://www.itlos.org).

ministères. Au Ghana, c'est le ministère de la Justice et ses deux ministres successifs, d'abord Marietta Brew Appiah-Opong puis Gloria Akuffo, qui pilotent le dossier. En Côte d'Ivoire, c'est le ministère du Pétrole<sup>29</sup> qui s'en charge avec le ministre Adama Toungara et son directeur des hydrocarbures et actuel directeur général de la Petroci, Ibrahima Diaby. Le choix du ministère du Pétrole comme tutelle du dossier en Côte d'Ivoire n'est pas le fruit d'une réflexion stratégique mais s'explique davantage par la confiance du président Alassane Ouattara envers son ministre Adama Toungara. Le président ivoirien connaît Toungara depuis les années 1990 lorsqu'il était le Premier ministre de Felix Houphouët-Boigny (1990-1993). À l'époque, Toungara était le patron de la société nationale Petroci.

Les deux parties s'accordent en janvier 2015 sur le calendrier de la procédure. Le mémoire du Ghana doit être déposé le 4 septembre 2015 et le contre-mémoire de la Côte d'Ivoire, le 4 avril 2016 avec des plaidoiries entre ces deux dates. Ce calendrier glissera quelque peu durant la procédure. Le Ghana fera parvenir au tribunal son document le 25 juillet 2016, quant à la Côte d'Ivoire, il faudra attendre le 14 novembre 2016. Afin de ne pas aggraver encore un peu plus le différend, la Côte d'Ivoire est parvenue à obtenir du tribunal spécial le 25 avril 2015 que toute exploration dans la zone litigieuse soit arrêtée durant la procédure<sup>30</sup>. Il n'y aura pas non plus de nouveaux permis d'exploration délivrés dans la zone dans ce même laps de temps. Cette décision ne met cependant pas en cause le développement des gisements de TEN, ces derniers produiront à partir d'août 2016. Le Ghana est en effet parvenu à faire avaliser par le tribunal qu'un arrêt des travaux aurait coûté des milliards de dollars à la compagnie opératrice Tullow Oil.

Après trois années de procédure, le verdict tombait le 23 septembre 2017. Le tribunal spécial décidait de valider en grande partie la frontière coutumière qui avait cours jusqu'alors. La Cour faisant implicitement valoir – sans l'écrire – combien la position de la Côte d'Ivoire était hypocrite sur ce dossier. En effet, le gouvernement ivoirien a donné des permis jusqu'en 2010 qui épousaient parfaitement la frontière coutumière et c'est uniquement après les découvertes de Jubilee puis TEN au Ghana que le gouvernement ivoirien a commencé à demander des négociations. S'il y a bien eu des discussions sur cette frontière dans les années 1990, il n'a jamais été question de la remettre en cause mais plutôt d'en définir les coordonnées exactes, ce que le tribunal spécial a fait dans son délibéré à

---

29. Le ministère du Pétrole gèrera le processus d'arbitrage et ne rapportera qu'à la présidence où le suivi sera effectué par le secrétaire général adjoint, Thierry Tanoh, qui succèdera comme ministre du Pétrole à Toungara en 2017.

30. « Ghana Told to Stop New Oil Drilling in Disputed Waters », *BBC*, 26 avril 2015, disponible sur : [www.bbc.com](http://www.bbc.com).

l'aide d'une carte, désormais devenue celle délimitant les zones exclusives des deux pays. Le jugement est sans appel.

La Côte d'Ivoire a eu une stratégie assez similaire à celle du Nigeria sur Bakassi, les arguments juridiques et historiques permettaient largement de penser que la frontière coutumière entre les deux pays allait être validée mais ils ont préféré en passer par un long processus juridique, coûteux, afin de pouvoir se défaire sur une juridiction supranationale, et ainsi faire valoir auprès des Ivoiriens que tout a été tenté. La Côte d'Ivoire a considérablement politisé ce dossier et choisi une équipe de défense composée de proches alors que le Ghana va gérer l'arbitrage de façon beaucoup plus technique et juridique. Le président Ouattara a confié la gestion du dossier au cabinet parisien de Gide Loyrette Nouel qui n'a pourtant aucun expert sur les questions de conflits frontaliers, sujet très particulier et éminemment technique. C'est l'un des associés de Gide, Michel Pitron, qui va gérer ce différend sensible. Spécialisé en droit international des contrats et ancien président de la commission du droit international, Pitron a mis à disposition de la Côte d'Ivoire une équipe de très jeunes avocats de son cabinet comme Isabelle Rouche, Jean-Sébastien Bazille (tous deux diplômés en 2010) ou encore Lucie Bustreau (diplômée en 2016). Certains profils plus seniors, comme le professeur à la retraite spécialiste du droit international Alain Pellet, tout comme l'avocat britannique Michael Wood ont également été associés. Quant à la partie ghanéenne et ses ministres de la Justice qui ont piloté le processus, elles ont pu compter sur une équipe expérimentée, composée notamment des avocats du cabinet Foley Hoag, Clara Brillembourg et Paul S. Reichler, spécialistes des problématiques de frontières, ainsi que sur Alison Macdonald du cabinet britannique Matrix Chambers. Cette dernière firme a notamment représenté le Bangladesh sur le volet pétrolier d'un arbitrage ou encore la société Yukos dans son bras de fer victorieux contre Moscou. La partie ghanéenne a également eu recours à l'avocate Anjolie Singh – ex-Matrix Chambers – qui a délimité la frontière entre la Slovénie et la Croatie. Philippe Sands (Matrix Chambers) – chargé dans sa carrière de plusieurs cas frontaliers dans les Caraïbes – a aussi prêté son concours à l'équipe<sup>31</sup>.

---

31. Cette analyse se retrouve dans l'éditorial : « Côte d'Ivoire : frontière maritime avec le Ghana, chronique d'une débâcle », *Africa Energy Intelligence*, n° 802, 10 octobre 2017.

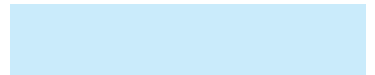
# Conclusion

Les équipes des deux pays ont accueilli le verdict du tribunal spécial avec sérénité, sans appeler à une quelconque revanche ou à un souhait de ne pas se conformer aux conclusions des juges. Alassane Ouattara a déclaré en privé vouloir tourner la page de cet épisode et travailler avec son homologue ghanéen sur des sujets d'intérêts mutuels. Sa visite à Accra en octobre 2017 s'est d'ailleurs bien passée, malgré le refus de John Akufo-Addo de lui livrer le moindre militant et homme politique proches de Laurent Gbagbo. Cependant, la négociation puis la judiciarisation du différend frontalier sont des moments clés à analyser. Ils démontrent que la relation personnelle entre les acteurs est fondamentale lors des négociations, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de question de souveraineté. Les acteurs en présence peuvent conduire les discussions dans des directions totalement opposées en cas d'absence de confiance des parties. Dans le cas de la frontière avec le Ghana, la discussion s'est de plus tenue alors que la Côte d'Ivoire du président Ouattara craint des tentatives de déstabilisation sur son territoire par des personnalités basées au Ghana. Les récentes mutineries dans l'armée ivoirienne mettent encore davantage sur les gardes la Côte d'Ivoire, qui n'est toujours pas parvenue à mener une politique inclusive en direction des acteurs du pouvoir de Laurent Gbagbo.

La manière de gérer les conflits frontaliers fait souvent office de miroir grossissant de la réalité des relations entre États. Or, dans le cas Ghana-Côte d'Ivoire, les États et l'administration ne sont pas pilotes de la stratégie à mettre en place, mais ce sont bien les présidents avec leur personnalité et leur histoire commune qui déterminent la manière de procéder – discussions ou judiciarisation. L'arbitrage n'est pas forcément une mauvaise issue en soi lorsque les parties ont de solides arguments pour tenter de l'emporter. Cette fois-ci, cependant, la position ivoirienne était davantage guidée par l'opportunisme lié aux découvertes de pétrole du voisin plus que par une réelle injustice que le pays aurait souhaité réparer.

Il est probable que cette décision laisse cependant des traces et qu'en cas de difficulté sécuritaire majeure en Côte d'Ivoire, la relation avec le Ghana se tende à nouveau. Alassane Ouattara et son entourage sont persuadés, peut-être à raison, que les leaders de l'époque pro Gbagbo font tout pour déstabiliser le pouvoir ivoirien actuel depuis Accra.





**ifri**

institut français  
des relations  
internationales